

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Un point de vue de gauche, réformiste et indépendant

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2069

Edition du 16 février 2015 DANS CE NUMÉRO

Le secret bancaire s'use quand on s'en sert (Yvette Jaggi)

SwissLeaks, une masse d'informations largement partagées qui donne raison à la conseillère fédérale Widmer-Schlumpf et justifie pleinement l'échange automatique

L'impôt n'est pas bon à tout faire (Jean-Daniel Delley)

Votations du 8 mars: deux initiatives fédérales qui perdent de vue l'intérêt général

Marché de l'emploi: un secteur public hypertrophié? (Albert Tille)

Si l'immigration doit être freinée, Economiesuisse veut réserver la main-d'œuvre disponible au secteur privé

Haine et pouvoir, le haut mal (Catherine Dubuis)

Jérôme Meizoz, Haut Val des loups, Genève, éd. Zoé, 2015

Comment le web et le smartphone bousculent l'économie (François Brutsch)

Au-delà des prophéties idéalistes et des imprécations catastrophistes, la réalité de changements profonds

Le secret bancaire s'use quand on s'en sert

SwissLeaks, une masse d'informations largement partagées qui donne raison à la conseillère fédérale Widmer-Schlumpf et justifie pleinement l'échange automatique

Yvette Jaggi - 16 février 2015 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/27264

En quel honneur ce drapeau rouge à croix blanche à la Une du *Monde*? Pour célébrer la énième victoire de Roger Federer? pour saluer la première médaille en or de Patrick Küng, nouveau champion du monde de descente à ski? Ou encore pour glorifier la force du franc suisse face aux autres devises?

Rien de tout cela, mais un contexte moins valorisant, celui de SwissLeaks, du nom donné à l'étude des activités 2006-2007 de la filiale suisse de la Hongkong Shanghaï Banking Corporation (HSBC), dont le siège se trouve à Londres. Plus de 150 journalistes travaillant dans 47 pays ont participé au décodage et à l'analyse des données transmises par Hervé Falciani, à l'époque informaticien chez HSBC Genève, société suisse constituée en 1988, dotée d'emblée d'un premier comptoir à Guernesey.

On connaît désormais le profil peu recommandable d'une majorité des cent mille et quelques clients du monde entier ayant bénéficié, il y a moins de dix ans encore, de l'efficace et discret système d'évasion fiscale et de blanchiment d'argent sale mis au point par HSBC, qui n'hésitait pas à faire du démarchage sur les cinq continents. Et qui désormais

s'explique non sans réticence sur cette «expérience pénible» dans une <u>lettre</u> à ses clients, actionnaires et collaborateurs.

Durant les années Falciani, la somme du bilan de la banque HSBC Private Bank (Suisse SA) à Genève s'établissait à 63 milliards de francs, soit trois fois plus qu'en l'an 2000. De la pointe de 73 milliards atteinte en 2008-2009, cette somme a été drastiquement ramenée à 66 milliards en 2011 puis à 31 milliards en 2013. Une réduction de moitié qui correspond à celle du nombre de comptes (de plus de 30'000 à environ 15'000) et des fonds déposés (de 120 milliards à 60 milliards).

De toute évidence, on a fait le ménage, mais moins de gré que de force, sous la pression des révélations que le vol de fichiers ne pouvait manguer de provoquer tôt ou tard. Et il aura fallu la publication de SwissLeaks, version Falciani sans doute revue par Bercy, pour que Stephen Green, le directeur général (2003-2006) puis président (2006-2010) du groupe HSBC, démissionne du dernier poste qu'il détenait encore, celui de patron du lobby qui s'occupe de promouvoir la place financière londonienne.

HSBC ayant dû passer aux aveux, d'autres banques

pourraient bien se trouver contraintes au même exercice douloureux. Pour leur part, les experts en blanchiment et les spécialistes de la *compliance* s'attendent à ce que d'autres pratiques frauduleuses soient mises au jour ces prochains temps.

Et la surveillance?

En 1985, la Commission fédérale des banques (CFB) célébrait son 50e anniversaire. Avec le sentiment du devoir accompli, elle publiait un bel ouvrage de près de 400 pages pour confirmer que, sous le régime de la loi fédérale sur les banques de 1934, la protection des épargnants comme des créanciers s'était consolidée. Et, implicitement, pour signifier que l'initiative populaire socialiste «contre l'abus du secret bancaire et de la puissance des banques», balayée en mai 1984 par 73% des citoyens et par tous les cantons, n'avait pas sa raison d'être.

Trente ans et pas mal d'abus plus tard, on procède au renforcement de l'autorité de surveillance, la Finma, qui a pris le relais de la CFB au 1er janvier 2009 et occupe désormais près de 500 collaborateurs – sans compter les mandataires externes dûment agréés. On procède aussi au durcissement de la loi

fédérale de 1997 concernant le blanchiment d'argent, révisée par les Chambres le 12 décembre dernier et suivie d'une nouvelle ordonnance sur le même sujet, mise en consultation il y a moins d'une semaine.

Autres révolutions, que la Suisse doit en bonne partie au courage de la conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf: l'adaptation aux standards internationaux par la mise en œuvre des recommandations révisées du Groupe d'action financière (Gafi) sur le blanchiment de capitaux d'une part et, d'autre part, la préparation de l'échange automatique de renseignements fiscaux. Du coup, il ne reste plus au PLR que le sauvetage du secret bancaire helvético-suisse pour se profiler comme un

authentique défenseur des libertés personnelles.

On n'ose pas penser à un SwissLeaks explosant à la face d'une Suisse figée dans ses convictions de coffre-fort du monde, n'ayant pour se justifier qu'une pauvre «Convention de diligence», inopérante face à la tentation des profits réalisables par l'assistance à l'évasion fiscale des contribuables de toute obédience, par le consentement à la corruption mondialisée, voire par le financement d'activités criminelles et des marchés de la mort, armes et drogues.

Avec les planches à billets virtuelles qui produisent des milliards de milliards d'unités monétaires sur une simple décision de banquier central, la surveillance des mouvements d'argent, en espèces comme en titres, revêt non seulement

l'importance morale qu'on lui reconnaît en principe, mais aussi une signification décisive en termes de politique économique, monétaire et financière.

Désormais, les entreprises multinationales possèdent chacune la taille et les ressources de plusieurs pays. Et elles savent mieux optimaliser leur fiscalité que bien des Etats surendettés, de surcroît souvent incapables de se procurer les moyens de survivre et de se développer.

Seule une démocratie honnête, avec un législateur responsable, un gouvernement crédible et des citoyens solidaires, est en mesure d'assurer une économie au service de la société. Cette nécessité s'impose plus que jamais.

L'impôt n'est pas bon à tout faire

Votations du 8 mars: deux initiatives fédérales qui perdent de vue l'intérêt général

Jean-Daniel Delley - 15 février 2015 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/27260

Contrairement à la pomme de terre, l'impôt n'est pas bon à tout faire. Mis au service de toutes sortes de politiques, il n'atteint que rarement et mal les objectifs visés. Et souvent il engendre des inégalités de traitement incompatibles avec le principe de la capacité contributive. Les deux objets soumis au vote le 8 mars prochain l'attestent.

L'initiative des Verts libéraux tout d'abord. Quoi de plus simple et logique que d'alourdir la taxation des énergies non renouvelables afin d'en réduire la consommation? Si l'objectif est louable, le moyen pour y parvenir laisse songeur.

Supprimer la TVA, c'est priver l'Etat fédéral de sa principale

source de revenus. La remplacer par un impôt sur des énergies dont on vise à tarir l'usage, c'est donc planifier une augmentation de cet impôt au rythme de la décroissance de consommation de ces énergies. Le message de ce mécanisme ne serait guère motivant pour l'usager: plus vous économisez (l'énergie), plus vous payez (l'impôt).

L'objectif premier de l'impôt est de fournir à l'Etat les moyens de son action. Ces moyens ne peuvent dépendre des comportements supposés des contribuables consommateurs. C'est pourquoi le produit d'une taxe incitative visant à influencer des comportements ne devrait pas être considéré comme une ressource financière. Sa rétrocession aux contribuables - personnes physiques et morales - vise à récompenser les comportements conformes à l'objectif visé: moins je consomme et plus ma ristourne dépasse le montant de la taxe que j'ai payée. Si le produit d'une telle taxe disparaît dans les caisses de l'Etat, l'ambiguïté de l'opération est manifeste: l'incitation annoncée ne camoufle-t-elle pas un nouvel impôt? La crédibilité et l'acceptabilité de cette taxe ne peut dès lors qu'en souffrir.

L'initiative du PDC ensuite. Exonérer fiscalement les allocations pour enfants et de formation afin d'aider les familles semble relever là aussi d'une logique élémentaire.
Pourquoi l'Etat accorde-t-il l'aide d'une main (l'allocation) pour en retirer une partie de l'autre (l'impôt)? De manière générale, les exonérations fiscales fleurissent au gré de différents et multiples motifs le plus souvent très honorables: soutien à la famille, aide à l'accès à la propriété, stimulation de l'épargne par exemple.

Pourtant rien ne garantit que les déductions autorisées contribuent aux buts affirmés. Cette manière de réaliser des politiques diverses aboutit à une dilution extrême de l'impact financier, à un accès très sélectif aux possibilités de déductions et conduit à une inégalité d'imposition puisque la déduction d'un même montant réduit d'autant plus l'impôt que le revenu est élevé. C'est le constat objectif auquel aboutit l'étude commandée par DP à l'occasion de son 50e anniversaire.

La proposition du PDC ne fait pas exception: motif louable mais effets redistributifs inéquitables. Pour éviter ces distorsions, il faudrait introduire après taxation – traitement équitable en fonction de la capacité financière – un rabais d'impôt identique pour tous les contribuables concernés.

Jouer de l'impôt pour réaliser des politiques publiques est un exercice dangereux. Il permet certes de satisfaire des clientèles diverses et donne à ces dernières le sentiment erroné d'un gain. Erroné car le gain profite d'abord aux revenus élevés. Par ailleurs, la multiplication des déductions met à mal la progressivité de l'impôt, donc une imposition selon la capacité contributive.

L'impôt doit d'abord permettre à l'Etat de remplir ses tâches, à savoir développer des politiques démocratiquement débattues et régulièrement évaluées, ce que ne permet pas l'arrosage opaque par déductions fiscales.

Marché de l'emploi: un secteur public hypertrophié?

Si l'immigration doit être freinée, Economiesuisse veut réserver la main-d'œuvre disponible au secteur privé

Albert Tille - 13 février 2015 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/27251

Dans le débat sur l'application de l'initiative «contre l'immigration de masse», Economiesuisse s'en prend à la croissance de l'emploi dans le secteur public. L'organisation patronale demande une utilisation de la main-d'œuvre indigène en priorité par les entreprises et un gel de l'embauche par l'Etat. Les données sur lesquelles elle

s'appuie sont cependant fragiles.

Elle dénonce une énorme croissance des emplois publics. Ces vingt dernières années, ils ont progressé de 40% alors que le nombre total d'emplois n'a augmenté que de 18,5%. Le raisonnement est clair. Le secteur public assèche le marché du travail indigène et attire des travailleurs migrants, en particulier dans les secteurs médical et social, au détriment du secteur privé.

L'Etat dispendieux embauche donc à tout de bras de sorte que l'économie privée ne serait pas à même de trouver le personnel nécessaire? Ces affirmations statistiques en forme de coup de poing méritent de sérieuses réserves... également statistiques.

Pour Economiesuisse, l'activité étatique ou «proche de l'Etat» comporte, pour l'année 2013, un effectif de 1'036'000 unités qui se décline comme suit:

- Administration publique: 187'000
- Enseignement: 291'000
- Domaine de la santé humaine: 311'000
- Hébergement médico-social et social: 172'000
- Action sociale sans hébergement: 75'000

L'enseignement fait largement partie du secteur public de même que les hôpitaux. Mais il est problématique de regrouper purement et simplement dans le même paquet tous les employés des secteurs de la santé et de l'action sociale, tous les soignants, tous les personnels des EMS, histoire de gonfler les effectifs occupés dans le secteur public.

Autre constatation, la progression de l'emploi varie fortement en fonction du type d'activité, qu'elle soit publique ou privée. Si une entreprise parvient à augmenter sa production en investissant dans de nouvelles techniques, elle ne recrutera pas ou peu de main d'œuvre supplémentaire. Pour faire simple, la machine, l'informatique remplacent le travail.

Prenons les chiffres de l'OFS sur les <u>variations de l'emploi</u> entre 2000 et 2010 dans les diverses branches économiques. En dix ans de forte croissance, le secteur des télécommunications a enregistré une diminution de l'emploi de 26,4%. Dans les activités financières et d'assurance, elles aussi prospères, l'emploi a progressé de 12,3%. Le numérique ne réalise pas partout les mêmes miracles. Les administrations publiques ont enregistré une hausse de l'emploi de 18,8% alors que les autres activités privées de services administratifs et de soutien ont progressé de 39,1%. Plus 21% d'emplois dans l'enseignement,

+20,4% dans la santé humaine: l'informatique n'a pas encore remplacé les enseignants et les soignants.

Dans son bulletin de décembre 2014, le Centre de recherches conjoncturelles de l'EPFZ ne croit pas que l'augmentation des effectifs dans le secteur public et semi-public provient de l'excès de bureaucratie et provoque une baisse de productivité. C'est avant tout la croissance économique qui a accru la demande en prestations publiques.

Avec leur revendication de croissance zéro dans les écoles, les hôpitaux, les EMS, les associations économiques ont une vision bien étroite et souvent contradictoire pour répondre aux besoins de la société. Que faire des plus de 80 ans qui deviennent toujours plus nombreux? L'effectif des malades augmente en même temps que l'ensemble de la population.

Les partisans de la croissance zéro de l'emploi dans l'enseignement sont ceux-là mêmes qui déplorent le manque de personnel qualifié en Suisse. Et l'Union patronale, pourtant favorable au gel de l'emploi public, se félicite de voir les communes ouvrir des crèches pour permettre aux femmes de reprendre un emploi.

Haine et pouvoir, le haut mal

Jérôme Meizoz, Haut Val des loups, Genève, éd. Zoé, 2015

Catherine Dubuis - 10 February 2015 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/27239

«D'où a bien pu sourdre cette haine dévastatrice contre le Jeune Homme? te demandais-tu encore vingt ans après [...]».

Comment dire l'indicible?
Eternelle question que se pose, que nous pose la littérature, et, de manière plus générale, tout témoignage. Quand, de plus, cet indicible nous touche du plus près, dans nos convictions, nos émotions, nos amours, la question se fait encore plus lancinante.

Pour évoquer (raconter? le livre porte en sous-titre «un vrai roman», choc des mots) l'agression qu'a subie son ami, il y a 25 ans, l'auteur tâtonne à la recherche du ton, de l'expression justes. Se reprenant à plusieurs fois pour tenter de donner corps à un événement dont le souvenir lui est insupportable, Jérôme Meizoz cherche à cerner sa propre position d'écrivain face aux faits. Qui suis-je, où suis-je,

moi qui prends la parole ici et maintenant?

Légitimé par ses liens d'amitié avec la victime, dont les propos vigoureux, défendus avec brio face à un bloc de bétonneurs valaisans, en faveur d'un meilleur respect de l'environnement, lui ont valu d'être, une nuit de février, roué de coups et envoyé à l'hôpital pour de longs mois, sans parler des blessures de l'âme; légitimé par ses attaches valaisannes; légitimé enfin par son statut d'écrivain.

Mais cela suffit-il? Tout au long du livre, en contrepoint, l'auteur s'interroge. Par allées et venues dans le temps, on suit le travail de la mémoire, capricieuse, qui tourne inlassablement autour de ce noyau brûlant, le récit de l'agression nocturne, recommencé, modifié et refaçonné au fil du texte, reprises marquées par la

lancinante formule: «Reprenons». Et à chaque fois, la brûlure, toujours recommencée, jamais apaisée.

Les auteurs de l'agression n'ont jamais été identifiés, ni, *a* fortiori, inquiétés. Le silence (et l'ordre) règnent dans le Haut Val.

Ce petit livre est marqué par la droiture de l'écrivain, sa fidélité à l'amitié et son combat contre le silence qui couvre les méfaits de la volonté de pouvoir: nuire à tout prix à quiconque se dresse sur son chemin. Dans le désir de dénoncer une iniquité au plus près de la conscience, sans se laisser emporter par les dérives de la passion, l'honnêteté de la démarche laisse un peu le lecteur sur sa faim. Mais, dans sa retenue même, ce livre nous touche, car il témoigne à la fois de notre devoir de colère et d'un inextinguible besoin de justice.

Comment le web et le smartphone bousculent l'économie

Au-delà des prophéties idéalistes et des imprécations catastrophistes, la réalité de changements profonds

François Brutsch - 14 February 2015 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/27256

Depuis longtemps, l'Internet a cessé de se confiner à l'échange d'informations et d'idées pour lequel il a été conçu par des militaires et adopté par les chercheurs universitaires (<u>DP 1159</u>). Désormais, il se développe aussi dans la sphère de l'activité économique où il a ses prophètes comme ses contempteurs.

Les premiers annoncent l'avenir radieux d'un marché enfin vraiment transparent où tout un chacun peut agir à armes égales et s'épanouir dans l'échange collaboratif contribuant à la prospérité commune. Les seconds y voient un nouvel avatar de l'exploitation des dominés par les dominants, au travers de l'atomisation du monde du travail et de l'effacement des cadres du contrôle étatique deux évolutions qui entraîneront un appauvrissement généralisé.

En réalité, le web n'est, plus modestement, qu'une extension de la société humaine. De l'imprimerie à la machine à vapeur, à l'électricité, au moteur à explosion ou aux télécommunications, le monde n'a pas attendu l'ordinateur pour évoluer dans la douleur. Et toujours a existé la tentation de s'opposer au progrès plutôt que de s'y adapter pour en tirer bénéfice. Des taxis révoltés contre Uber (DP 2067) aux imprimeurs en restructurations continuelles ou aux libraires concurrencés par Amazon (DP 2068), la scène primordiale des Canuts de Lyon détruisant les machines à tisser se rejoue régulièrement.

Mais les champions de la vente en ligne, tels <u>eBay</u> ou <u>Ricardo</u>, accroissent simplement l'effet de la petite annonce auparavant diffusée via le supermarché du coin ou la feuille locale. <u>Blablacar</u> ouvre le covoiturage en dehors de l'entourage connu. <u>Airbnb</u> facilite l'offre comme le choix d'une chambre chez l'habitant,

bien mieux qu'un avis collé à la fenêtre - et la rend attrayante pour un public moins aventureux que celui des jeunes voyageant sac au dos. Quant à l'autopartage de véhicules dédiés, système bien antérieur à l'Internet, il a évidemment bénéficié de la rationalisation liée au *smartphone* et à la géolocalisation, et se diversifie désormais dans le partage de personne à personne avec une application du type Sharoo.

Par-delà leurs proportions variables de motivation altruiste et de finalité commerciale, et indépendamment du rôle plus ou moins important joué par le système (acteur ou simple intermédiaire), ces différentes plateformes ont un point commun: permettre un contrôle social plus efficace que toutes les polices du commerce du monde, et cela par la publication de statistiques exhaustives et de notations sur la qualité de la transaction par l'acheteur, voire aussi par le vendeur. Sur le web, l'arnaque des châteaux en Espagne de naguère loués sur annonce demeure certes possible, mais seulement sur un site commercial à l'ancienne qui encaisse l'argent sans livrer l'obiet.

Le web a aussi créé de nouvelles opportunités de louer ses services, du réseautage autour du CV sur LinkedIn à l'exercice à distance de toutes sortes d'activités professionnelles, voire créatives et techniques, y compris menées à plusieurs.

Opportunité formidable pour les talents du tiers-monde qui n'ont plus forcément besoin de s'expatrier, mais bien sûr concurrence redoutable pour ceux des pays industrialisés dont les tarifs sont à la mesure du niveau de vie de leur population. Au demeurant, même un site aussi tourné vers la minimisation absolue du prix du télétravail que Mechanical Turk finit par trouver, dans l'organisation des travailleurs comme il se doit, son antidote en ligne.

Quant au financement d'un projet entrepreneurial, il peut aussi trouver sur le web une alternative à l'emprunt auprès de proches ou de banques ou à l'intéressement d'investisseurs, au travers de sites de financement participatif qui vont de l'appel aux dons à l'achat anticipé pour constituer la trésorerie nécessaire au démarrage de la production. Plus généralement, certains sites réinventent carrément la banque en revenant à sa mission originelle (collecter l'épargne pour la prêter) et mettent en relation, sur des plateformes comme Prêt d'union ou Zopa, des investisseurs et des emprunteurs via un algorithme qui structure les portefeuilles individuels en vue de minimiser les risques.

De même que les blogs et les réseaux sociaux ont mis fin au monopole unilatéral des médias professionnels sur l'information et le débat, les nouveaux outils du web donnent aux consommateurs de nouveaux moyens de communication et d'action. Et aux esprits indépendants la possibilité de contourner, ou compléter, l'emploi dans une grande firme (avec ses économies d'échelle, mais aussi ses lourdeurs) pour se réaliser professionnellement ou simplement gagner leur vie. Est-ce une illusion naïve? Pour s'être adouci sous l'effet de l'Etat social, le salariat reste un régime d'exploitation mis en place par la révolution industrielle et le développement des grandes sociétés, qui ne saurait tenir

lieu d'idéal humain en matière économique.

Un défi reste celui de la capacité des pouvoirs publics de prendre la mesure de ces changements, à deux fins également importantes. D'une part, pour adapter les modalités de régulation: supprimer celles qui sont obsolètes, en dispenser ceux dont le mode de fonctionnement ne les justifie pas et en adopter des nouvelles au besoin – comme l'émergence des vélos

électriques a nécessité des modifications réglementaires adaptées à cet hybride entre le vélo et le cyclomoteur. D'autre part, pour faire définitivement sortir les systèmes d'imposition fiscale et de protection sociale d'une vision dépassée de salariés à plein temps, d'indépendants ayant pignon sur rue et de propriétaires ou rentiers, afin d'intégrer une vie professionnelle susceptible d'émarger successivement, voire simultanément, à ces différentes conditions.

Ce magazine est publié par <u>Domaine Public</u>, Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre <u>licence CC</u>: publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur <u>domainepublic.ch</u> pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un <u>don</u>.

Index des liens

Le secret bancaire s'use quand on s'en sert

http://www.hsbc.com/~/media/HSBC-com/NewsroomAssets/2015/pdf/private-bank-announcement.pdf

http://www.thecityuk.com/

http://www.finma.ch/f/pages/default.aspx

L'impôt n'est pas bon à tout faire

http://www.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis409t.html

http://www.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis405.html

http://www.domainepublic.ch/articles/26739

Marché de l'emploi: un secteur public hypertrophié?

http://goo.gl/ZQn87I

http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/erhebungen__quellen/blank/blank/statistique_de_l_emploi/06.Document.149777.xls

http://www.kof.ethz.ch/static_media/bulletin/80/kof_bulletin_2014_12_fr.pdf

 $http://www.profamilia.ch/tl_files/Dokumente/Referate\%20u.ae.\%20Vereinbarkeitsgipfel/20140526\%20Erster\%20Vereinbarkeitsgipfel\%20Referat\%20V.\%20Vogt\%20f.pdf$

Haine et pouvoir, le haut mal

http://www.editionszoe.ch/livre/haut-val-des-loups

Comment le web et le smartphone bousculent l'économie

http://retro.seals.ch/digbib/view?pid=dop-001:1994:-::103

http://articles.latimes.com/2014/apr/06/opinion/la-oe-rifkin-airbnb-20140406

http://www.monde-diplomatique.fr/2014/08/MOROZOV/50714

http://www.slate.fr/story/90333/economie-collaborative-partage

http://www.domainepublic.ch/articles/27173

http://www.domainepublic.ch/articles/27222

http://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9volte_des_Canuts

http://www.ebay.com/

http://www.ricardo.ch/

http://www.blablacar.com/

http://www.airbnb.com/

http://www.mobility.ch/

http://www.sharoo.com/

http://www.linkedin.com/

http://www.translatin.com/

http://www.elance.com/

https://www.mturk.com/mturk/welcome

http://www.thedailybeast.com/articles/2014/12/03/amazon-s-turkers-kick-off-the-first-crowdsourced-labor-gual and the state of the sta

ild.html

http://www.kickstarter.com/

http://www.ulule.com/

http://www.pret-dunion.fr/

http://www.zopa.com/